Charte du Pratiquant

Voici les règles qu'un pratiquant doit respecter durant tout le long de sa pratique martiale :

- Respecter l'enseignement et la philosophie de l'école et la manière dont les enseignants les transmettent.
- Respecter les uns les autres.
- Agir toujours avec honnêteté et sincérité.
- Saluer le tatami ou le lieu d'entraînement en entrant et en sortant de la surface.
- Saluer le maître ou l'instructeur puis son partenaire d'entraînement avant et après chaque exercice donné.
- Avoir toujours les couleurs de l'école sur soi, kimono ou T-Shirt de l'école et bas de kimono.
- Mettre toujours sa ceinture, elle est votre fierté.
- Se déplacer avec ses chaussures ou tongs en dehors du tatami.
- Apporter toujours ses protections.
- Protéger votre partenaire et vous protegez vous-même.
- Ne jamais utiliser une technique pour blesser ou manifester son «ego».
- Toute forme d'insolence sera proscrite.



